



## **Note de présentation du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense**

La Communauté de communes Dômes Sancy Artense est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité le 1er juillet 2021. Suite à cette prise de compétence, la Communauté de communes a souhaité s'inscrire dans une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour le territoire afin de faire ressortir les enjeux de la mobilité ainsi que des actions à réaliser pour ce territoire rural de moyenne montagne.

Le Plan de mobilité simplifié (PDMS) vise à définir les ambitions en matière de déplacements pour notre territoire. Il propose, au travers de 5 axes et 16 fiches actions, des solutions pour faciliter la mobilité et les déplacements du quotidien sur le territoire de Dômes Sancy Artense.

Après avoir arrêté le projet de PDMS lors du Conseil communautaire du 16 mai 2025, le document est entré en phase de consultation :

- Une première phase de consultation des personnes publiques associées (communes, autorités organisatrices de la mobilité limitrophes, Département, Région, Comité de Massif) a été organisée du 6 juin au 6 septembre 2025. Cette période de 3 mois a permis aux acteurs publics partenaires de s'exprimer sur le projet de PDMS.
- La seconde phase concerne la consultation du public. Organisée du 22 septembre au 13 octobre 2025 pour une durée réglementaire de 21 jours, elle a eu pour but de soumettre le document au grand public afin qu'une concertation large soit engagée sur le projet mobilité du territoire.

### **Synthèse du projet :**

Le diagnostic territorial a mis en évidence une forte dépendance à la voiture sur le territoire, polarisé par quelques grands axes routiers. Il a également montré le manque de pertinence de certains services de transports, parfois peu ou pas adaptés aux besoins, services qui sont également méconnus de la population.

### **Le diagnostic fait ressortir plusieurs enjeux pour le territoire :**

- L'accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins pour tous
- Lutte contre l'isolement et l'éloignement de certaines parties du territoire et de leur population
- L'accès aux centralités commerciales et aux services, ainsi qu'aux pôles majeurs touristiques et culturels de Dômes Sancy Artense
- Optimisation des déplacements et des flux vers la métropole clermontoise et les autres centralités extérieures au territoire
- La connaissance et l'amélioration de l'offre de transport collective du territoire
- Le développement de la pratique du covoiturage, d'autres mobilités partagées et de l'intermodalité via les pôles d'échanges multimodaux sur le territoire
- L'appropriation et le développement de solutions de mobilités vertes et actives

## **La stratégie mobilité pour le territoire :**

Afin de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic, le plan de mobilité propose un plan d'actions à mettre en place sur le court, moyen et long terme pour le territoire. Il a été construit en concertation avec les acteurs sociaux-professionnels du territoire, les élus, les plus gros employeurs, ainsi qu'avec la population. Il est organisé en 5 grandes orientations, déclinées en actions concrètes :

### **Orientation 1 : Améliorer l'offre de transport collectif et l'intermodalité en Dômes Sancy Artense**

- Action 1 : Optimiser les services de transport routiers et ferroviaires
- Action 2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire
- Action 3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité
- Action 4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité

### **Orientation 2 : Développer largement le covoiturage en Dômes Sancy Artense**

- Action 5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation
- Action 6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense
- Action 7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage

### **Orientation 3 : Développer les mobilités solidaires pour permettre à tous de se déplacer**

- Action 8 : Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense
- Action 9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous

### **Orientation 4 : Favoriser le développement des mobilités actives et électriques**

- Action 10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire
- Action 11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo
- Action 12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques

### **Orientation transversale : Structurer une politique de communication et d'animation pour sensibiliser et accompagner au changement de comportement**

- Action 13 : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public
- Action 14 : Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics
- Action 15 : Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics
- Action 16 : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

Le Président



Alain MERCIER